

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris le 2 0 NOV 2015

Direction générale de l'enseignement scolaire

Service de l'instruction publique et de l'action pédagogique

> Mission de l'accompagnement et de la formation

Bureau de la formation des personnels enseignants et d'éducation

n° 2015-5

Affaire suivie par

Marianne Tomi Téléphone 01 55 55 23 01 Courriel marianne.tomi @education.gouv.fr

Muriel Grébert Téléphone 01 55 55 03 55 Courriel muriel.grebert @ education.gouv.fr

110 rue de Grenelle 75357 Paris SP 07 La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames et messieurs les directeurs des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation

Objet: Plan national de formation 2015

Mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle

Dans le cadre du plan national de formation, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche organise, en partenariat avec le ministère de la culture et de la communication, une journée d'étude consacrée à la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Celle-ci se tiendra le lundi 14 décembre, de 10h (accueil à 9h30) à 17h30, au :

Musée de l'histoire de l'immigration Palais de la Porte Dorée 293 Avenue Daumesnil 75012 Paris Métro Porte dorée (ligne 8) et ligne T3

A partir d'une appropriation collective du référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle conçu en intelligence avec les programmes de l'école et du collège, cette session développera une culture commune entre les acteurs éducatifs et leurs partenaires quant au pilotage, aux démarches et aux formations à mettre en œuvre.

Au titre du rôle qui revient aux Écoles supérieures du professorat et de l'éducation dans la formation des enseignants à l'éducation artistique et culturelle et dans le cadre de leur partenariat avec les académies, la participation de formateurs de votre École serait vivement souhaitée lors de cette journée. Je vous remercie de bien vouloir les informer et les inviter à s'inscrire par mél auprès de marianne.tomi@education.gouv.fr et de muriel.grebert@education.gouv.fr.

Pour la ministre et par délégation
Pour la directrice générale
de l'enseignement scolaire et par délégation
Pour la chef du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique, acjoint à la directrice générale et par délégation
La chef de la mission de l'accompagnement et de la formation